

#### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 2 décembre 2018

N°888

#### NOTE AUX REDACTIONS

# Déplacement de Bruno Le Maire à Bruxelles dans le cadre de l'Eurogroupe et de l'ECOFIN

#### Lundi 3 et mardi 4 décembre

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, se rendra à Bruxelles lundi 3 et mardi 4 décembre, pour participer aux réunions de l'Eurogroupe ainsi qu'au Conseil des ministres de l'Union européenne pour les affaires économiques et financières (ECOFIN).

Lundi 3 décembre, à l'Eurogroupe, les ministres échangeront sur la situation budgétaire des pays de la zone euro en vue d'adopter un communiqué commun. Ils discuteront également du rapport de surveillance des institutions sur la Grèce dans le cadre du suivi post-programme.

Par la suite, les ministres prépareront, en Eurogroupe inclusif (à 27), le sommet zone euro des chefs d'Etat et de gouvernement qui aura lieu le 14 décembre et sera amené à prendre des décisions concrètes pour réformer la zone euro. L'objectif de cette réunion de l'Eurogroupe sera de s'accorder sur l'ensemble des sujets qui ont fait l'objet de propositions franco-allemandes en juin dernier à Meseberg et ont depuis été discutés de manière approfondis par l'Eurogroupe.

Tout d'abord, il s'agira d'obtenir un accord sur l'instauration d'un budget spécifique à la zone euro, qui soutienne la convergence des économies et permette de financer des investissements dans l'innovation, la recherche, la formation professionnelle. Une proposition concrète a été faite par la France et l'Allemagne il y a quelques semaines pour mettre en œuvre ce budget dans le cadre de l'UE. Les travaux sur la création d'une capacité de stabilisation doivent également se poursuivre, pour étudier les différentes pistes existantes, comme l'idée d'un système européen de réassurance chômage.

Il s'agira ensuite d'approuver les modalités détaillées de la réforme du Mécanisme européen de stabilité (MES). Le rôle respectif du MES et de la Commission européenne a fait l'objet d'un accord récent entre les institutions et pourra être endossé par les ministres : il s'agit de tirer bénéfice de l'expérience acquise par le MES dans la gestion des programmes d'assistance financière ces dernières années tout en conservant le rôle central de la Commission dans la prévention et la gestion des crises. Par ailleurs, les lignes de précaution du MES seront rendues plus facilement utilisables, comme proposé par la France et l'Allemagne dans l'accord de Meseberg.

Enfin, les ministres devront s'accorder sur les modalités précises de la ligne de sécurité (*backstop*) du Fonds de résolution unique (FRU). Elle permettra de démultiplier les capacités d'action de l'Union bancaire en cas de crise majeure et donc de renforcer de manière décisive sa solidité. Ce *backstop* sera mis en place au plus tard en 2024 et pourra être créé de manière anticipée si la tendance actuelle de réduction des risques dans les banques se poursuit. Comme proposé par l'accord franco-allemand



de Meseberg, une évaluation sera faite en 2020 qui permettra de décider la mise en œuvre plus rapide du *backstop*.

Mardi 4 décembre, lors du petit déjeuner de l'ECOFIN, la Commission présentera aux ministres ses propositions pour renforcer le rôle international de l'euro, ce qui permettra d'avoir un débat sur la souveraineté européenne et la nécessité de renforcer l'architecture de l'Union économique et monétaire.

Par ailleurs, lors du Conseil de l'ECOFIN, la Présidence autrichienne présentera aux ministres le texte issu des dernières discussions au sujet de la directive sur la taxation des services numériques, en vue d'obtenir une approche politique générale. L'objectif de la France demeure à ce jour de parvenir à un accord sur le texte d'une directive d'ici la fin de l'année.

Enfin, les ministres pourront endosser l'accord trouvé entre le Parlement et le Conseil sur le paquet bancaire et auront une présentation du rapport d'étape semestriel sur la garantie européenne des dépôts (EDIS).

## Programme du lundi 3 décembre :

11 h 30 Réunion ministérielle au sujet de la taxe sur les transactions financiè	11 h 30	Réunion	ministérielle	au	suiet	de	la	taxe	sur	les	transactions	financièr
---	---------	---------	---------------	----	-------	----	----	------	-----	-----	--------------	-----------

(TTF)

12 h 30 Entretien avec Mário Centeno, président de l'Eurogroupe

13 h Réunion de l'Eurogroupe

**15 h 30** Photo de famille

**16 h** Réunion de l'Eurogroupe en format inclusif (à 27)

## Programme du mardi 4 décembre :

**9 h** Petit-déjeuner de l'ECOFIN

**10 h** Réunion de l'ECOFIN

#### **Contact presse:**

Chantal Hughes, porte-parole du ministère de l'Economie et des Finances sur les questions européennes et internationales : 00 33 6 26 82 61 21 - chantal.hughes@dgtresor.gouv.fr